

Règlement du tournoi.



Article 1 : Une tenue sportive et le port de chaussures de sport sont obligatoires.

Article 2 : Tous les tableaux se joueront excepté la série F en élimination directe selon le nombre de participants.
Toutes les parties se joueront au meilleur des 5 manches.
Pour la série handicap, 1 seule manche de 41 points avec 3 points d'écart par classement.

Article 3 : Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou accident.

Article 4 : Les épreuves se dérouleront sans interruption le midi et une buvette sera ouverte ainsi qu'une restauration rapide.

Article 5 : Les récompenses seront adaptées selon le nombre de participant.

Article 6 : Les joueurs éliminés sont tenue d'arbitrer un match avant leur départ.

Article 7 : Chaque joueur est tenue de ce pointer 15 minutes avant le commencement de chaque série.

Article 8 : Le meilleur classement (fftt ou ufolep) sera pris en compte pour les séries.

Carrefour Mi-Voix Calais
Partenaire du Tennis de Table Club Oye-Plage